Planning de formation
Ambulancier-ère diplômé-e ES
Volée 2021-2024
Cycle 2 - 27.02.2023 - 05.07.2024

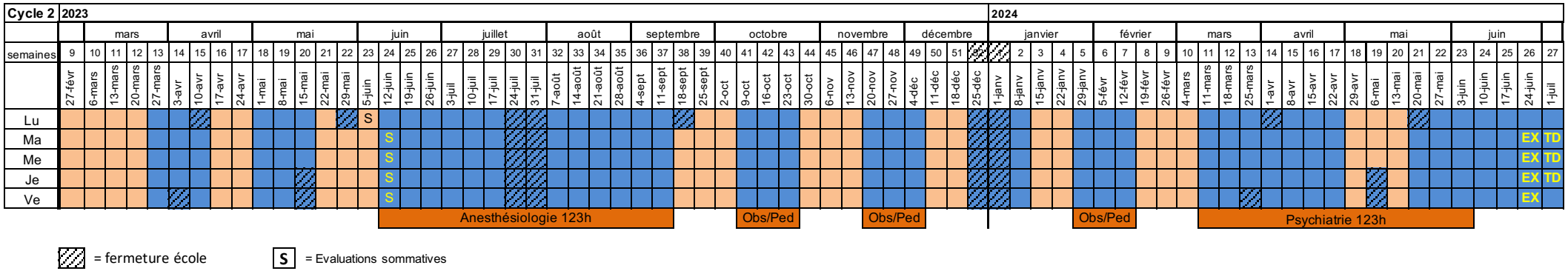

Le Cycle 2 débute le 27 février 2023 et s'achève le 5 juillet 2024.

Cours en école
La rentrée a lieu le 27 février 2023. 40h de cours par semaine

Formation pratique dans un service de sauvetage (ambulance)
La première période de pratique, dite C2-1, d'une durée de 60 jours de 12h = 720h, est planifiée entre le 27 mars et le 8 décembre 2023.
La deuxième période de pratique, dite C2-2, d'une durée de 60 jours de 12h =720, est planifiée du 8 janvier au 14 juin 2024.
Les horaires sont à définir selon l'organisation de chaque service.

Stages spécifiques
Le stage en anesthésiologie est composé de 3 semaines de 41h = 123h.
Le stage en obstétrique ou pédiatrie est composé de 3 semaines de 41h = 123h.
Le stage en psychiatrie est composé de 3 semaines de 41h = 123h.

Vacances
Les dates de vacances sont individuelles. Elles sont fixées d'entente avec le responsable du service en dehors des périodes de cours et de stages spécifiques.